



CENTRALE AGRICOLE

Mémoire déposé dans le cadre des consultations visant l'établissement d'une Feuille de route montréalaise en économie circulaire

Avril 2023



Crédits photos : Sylviane Robini

La Centrale agricole est une coopérative de solidarité offrant à la fois du pied carré abordable et des services mutualisés à ses membres, principalement des producteurs en agriculture urbaine et des transformateurs alimentaires. Nous gérons 90 000 pieds carrés intérieurs dans un bâtiment industriel d'Ahuntsic-Cartierville et accueillons une vingtaine de membres. Notre offre est appelée à grandir pour inclure des membres externes au courant de 2023.

Services mutualisés

Le fait de mutualiser les services permet aux entreprises, souvent des *startups*, de diminuer leurs coûts d'établissement lorsqu'ils prennent possession des locaux. Ainsi, ils peuvent se concentrer à l'aménagement de leurs locaux selon les besoins particuliers de leur projet, et utiliser les équipements collectifs que la Centrale agricole met à leur disposition. Les équipements sont inclus dans les frais coopératifs que facture la coopérative.

Nous croyons fermement que la mutualisation d'équipements s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire. Elle diminue le poids environnemental lié au cycle de vie des équipements, augmente le ratio d'utilisation de ces derniers et permet des économies substantielles pour les membres individuellement.

Parmi ces équipements, on compte :

- Une cuisine commerciale
- Une cuisine de transformation
- Deux déshydrateurs industriels
- Plusieurs espaces de chambre froide et de congélation
- Un composteur industriel
- Un espace de coworking
- Une salle de réunion

Nous croyons fermement que du soutien financier pour créer et offrir des espaces mutualisés gérés par des OBNL est pertinent et s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire.

Synergies



Au sein de la Centrale agricole, plus d'une cinquantaine de synergies prennent place. Pour se joindre à la Centrale agricole, un candidat à l'adhésion de la coopérative doit obligatoirement souligner les synergies potentielles avec les membres actuels. En effet, nous ne sommes pas un gestionnaire d'immeuble classique. Nous souhaitons qu'en échange des services offerts par la Centrale agricole, les futurs membres comprennent

qu'ils intègrent un écosystème dynamique et vivant. Il est de leur responsabilité de faire des démarches pour s'y inscrire avant même d'être coopté et intégré à la Centrale agricole.

Parmi les synergies, on trouve :

- De la pulpe de fruits et légumes ainsi que de la drêche de microbrasserie utilisée pour nourrir des insectes;
- La création de mycomatériaux utilisant des rebuts de construction, du marc de café ou de la drêche de microbrasserie, auxquels est inoculé un mycélium permettant de créer des panneaux isolants et insonorisants résistants au feu;
- Un fertilisant agricole à base de frass, soit les résidus d'excrément des larves d'insectes;
- La réutilisation d'invendus alimentaires pour en faire des popsicles
- Un projet-pilote d'utilisation du compost pour chauffer une serre.

Flotte de véhicules électriques

Nous avons constaté que l'accès aux véhicules électriques à des fins logistiques est ardu, voire impossible pour plusieurs entreprises et OBNL. Plusieurs doivent se tourner vers des véhicules énergivores, vieux et ayant peu de fiabilité mécanique par manque de budget. Pour ces jeunes entreprises, acheter un véhicule financé alourdi le passif et peut rendre ardu l'accès à du financement subséquent.

La Centrale agricole a démarré un projet pilote afin de déployer une flotte de véhicules mutualisés pour ses membres. Un premier camion Ford e-Transit sera disponible dès le début du mois de mai, avec un opérateur, soit l'OBNL Improve permettant de faciliter la logistique de livraison mutualisée. Improve souhaite se spécialiser en logistique pour encourager l'économie circulaire alimentaire, notamment au niveau des aliments invendus, mais aussi afin de renforcer les chaînes de cette logistique en économie circulaire.



Improve et la Centrale agricole sont accompagnés par la Coop Carbone afin d’optimiser les retombées du projet et de documenter, par le biais d’indicateurs fiables et éprouvés, ses résultats. La Coop Carbone et l’organisme Récolte collaboreront aussi pour identifier les besoins de membres actuels et futurs de la Centrale agricole qui pourront se joindre au projet.

Le but de ce projet pilote est aussi de déployer une flotte adaptée aux besoins identifiés au sein de l’écosystème alimentaire urbain montréalais. Cette flotte pourra être constituée de plusieurs formats de véhicules électriques offerts en location à la journée afin de bien répondre à ce besoin. Les membres paient environ le même prix pour un camion loué à l’externe, mais ils épargnent sur le coût de l’essence et améliorent leur bilan en émission de gaz à effet de serre.

Bien que le projet initial ait été créé comme un projet d’économie sociale, c’est-à-dire avec un seuil de rentabilité acceptable justifiant sa pertinence, une opportunité de déployer une portion de ce projet à bas coût a été identifiée. En effet, suite à un atelier de Récolte le 30 mars 2023 avec plus de 43 acteurs des systèmes alimentaires, il est apparu évident que beaucoup d’organismes en sécurité alimentaire avaient des enjeux d’accessibilité à des camions ou des services de logistique. Par le biais de subventions et de soutien financier, nous espérons donc pouvoir déployer une portion de ce projet dédié à l’insécurité alimentaire.

Le volet en sécurité alimentaire de notre projet permettrait de limiter les coûts des OBNL, de centraliser des activités de revalorisation d’aliments au sein de la Centrale agricole et d’optimiser la chaîne logistique liée aux aliments.

La Centrale agricole : un acteur central

En somme, nous croyons qu’une des notions clés une stratégie en économie circulaire montréalaise est l’inclusion d’acteurs structurants, coopératifs, comme la Centrale agricole. La force du groupe nous permet d’avoir à la fois une grande force de représentation, un impact particulièrement significatif ainsi que des retombées substantielles. Nos projets et services sont ancrés dans des besoins réels, et s’articulent autour des activités de nos membres dans une perspective collaborative.

Finalement, le fait que nous soyons un OBNL nous permet de réinvestir notre profit afin de déployer encore plus de services adaptés.

Nous croyons pertinent de souligner que la Centrale agricole joue un rôle certain d'amortisseur de risque dans certains de ses projets à forte teneur en économie circulaire. Que ce soit par le soutien de projets d'agriculture urbaine jugés à risque par les bailleurs de fonds¹, ou encore par le fait que certains services offerts à la Centrale, comme le composteur industriel, se font à perte. Il serait intéressant que la Ville de Montréal s'engage à soutenir les espaces de mutualisation pour que les activités jugées à perte soient reconnues comme un soutien à l'accompagnement. Loin d'être une perte, le soutien à l'économie circulaire est bénéfique pour l'ensemble de la chaîne de production alimentaire.

La réduction des gaz à effet de serre par la mutualisation de véhicules, la mise en valeur d'aliments invendus au sein des modèles entrepreneuriaux et en collaboration avec les acteurs œuvrant en sécurité alimentaire, la revalorisation des matières résiduelles par le compostage sont autant d'activités qui sont renforcées par la présence de la Centrale agricole dans le paysage bioalimentaire montréalais. Nos activités nous permettent de nous démarquer et de nous inscrire comme un pôle stratégique en agriculture urbaine et en transformation alimentaire quasi-inévitable, ce après un peu plus de trois années d'opérations.

Nos recommandations :

- Création d'un fonds en agriculture urbaine via le réseau PME-MTL permettant de soutenir à la fois les projets entrepreneuriaux, et les acteurs structurants leur offrant de l'hébergement et diminuant le risque par la mutualisation d'équipement, d'espaces et de services;
- Contribuer financièrement pour que les initiatives structurantes en économie circulaire, portées par des OBNL, ne s'inscrivent plus dans les pertes, le tout afin de migrer vers un vocabulaire de services environnementaux et à la collectivité et de soutien à l'entrepreneuriat;
- En continuité avec les orientations actuelles, soutenir les initiatives permettant le regroupement d'acteurs en économie circulaire et favorisant les synergies en circuit court, notamment lorsque effectuées au sein d'un même bâtiment;
- Soutien à la mutualisation de flottes de véhicules électriques visant les OBNL œuvrant dans le domaine bioalimentaire et dans la revalorisation en économie circulaire.

¹ Les entreprises en agriculture urbaine atteignent souvent des seuils de rentabilité après quelques années de roulement – ce qui est souvent vu comme un risque alors que la nature des activités rend cela pratiquement normal.